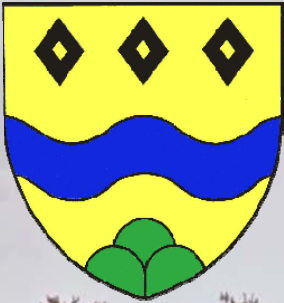


VOVRAY EN BORNES



Révision du POS

Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

Lettre exceptionnelle d'information n°2

La première phase de la démarche du PLU, celle du diagnostic, est aujourd'hui achevée.

Sorte de "photographie" de la situation communale, elle a consisté en un bilan actualisé et illustré, une analyse croisée des diverses composantes économiques, sociales, spatiales et environnementales de notre commune :

- *Quelle est la place de VOVRAY EN BORNES dans son bassin de vie ?*
- *Que représente aujourd'hui notre commune en termes de population, de logements, d'activités économiques ?*
- *Quel est l'état de nos réseaux et de nos équipements ?*
- *Quels sont les atouts et les contraintes liés à notre environnement ?*
- *Qu'est-ce qui caractérise la qualité de notre cadre de vie ? Quelle est son évolution ?*
- *Quelles sont les évolutions attendues dans un contexte "sous pression" et dans le cadre défini par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bassin Annécien ?*

Cette étape indispensable a permis également de révéler les enjeux pour l'avenir de notre commune qui fonderont notre futur projet communal (en langage technique et juridique : le "Projet d'Aménagement et de Développement Durables"), dont l'élaboration constituera la prochaine étape de la démarche avec une prise en compte renforcée des questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Vous trouverez dans cette seconde lettre d'information une synthèse de cette première phase d'études, qui a préalablement été présentée dans une séance réunissant vos élus, ainsi que les personnes publiques associées à la démarche. Des documents plus complets, ainsi que les comptes rendus des réunions du PLU, sont à votre disposition en mairie ; n'hésitez pas à venir les consulter et à nous faire part de vos remarques dans le registre ouvert à cet effet.

C'est ainsi que nous esquisserons ensemble l'avenir de notre commune !

Dans cette attente, nous vous souhaitons une bonne lecture.

*Votre Maire, Xavier BRAND
et l'ensemble du Conseil Municipal*

**INVITATION à une réunion
publique d'information,
le 21 septembre 2016 à 20h00
à la salle polyvalente**

➔ les grands thèmes du diagnostic et les enjeux en résultant

LA POPULATION, LES LOGEMENTS

Notre commune compte environ 410 habitants. La **croissance démographique est continue** et la structure de la population communale plutôt équilibrée :

- une population jeune (les 2/3 des habitants ont moins de 44 ans), grâce à l'installation régulière de jeunes ménages,
- la taille des ménages est en baisse, ceci est un phénomène général, qui induit des besoins différents en termes de logements,
- un équilibre social, avec une représentation variée des différentes catégories socio-professionnelles.

88 des actifs de notre commune vont travailler dans d'autres territoires, induisant **d'importantes migrations quotidiennes "domicile-travail"**.

Notre commune comprend plus de 190 logements, essentiellement des résidences

principales. Malgré de récentes opérations d'habitat collectif qui traduisent un effort de diversification du parc de logement de notre commune, les **logements individuels restent encore nettement majoritaires**.

⊗ LES ENJEUX :

L'attractivité de la commune s'est traduite jusqu'à présent par un dynamisme démographique porteur d'équilibres. Cette mixité sociale et générationnelle est un capital précieux. Il conviendra, dans les années à venir, de poursuivre et d'orienter la production de logements, afin de :

- pérenniser la mixité sociale et générationnelle,
- garantir le maintien des équilibres du territoire entre espaces urbanisés, naturels, agricoles...

L'ECONOMIE LOCALE ET LES EMPLOIS

Notre commune a une **vocation plus résidentielle qu'économique**, malgré la présence d'une activité économique pourvoyeuse d'emplois sur la commune et d'un **tissu artisanal diversifié**.

L'activité touristique, bien que marginale, représente un **potentiel de développement**.

L'offre de commerces de proximité est très limitée mais complétée par une offre de services de proximité présente à travers les différents prestataires implantés sur la commune. Une offre complémentaire de commerces et services est disponible au sein des communes voisines ou des bassins de vie genevois et annécien.

Enfin, **l'agriculture représente une activité économique encore présente**, dont la qualité et l'importance sont reconnues.

Outre sa fonction économique et sociale, l'agriculture contribue à **l'identité paysagère mais aussi culturelle**



de VOVRAY EN BORNES qu'il convient de préserver de toutes formes de pression urbaine.

⊗ LES ENJEUX :

Le maintien et le développement des activités économiques présentes sur la commune.

Le développement d'une offre commerciale et de services de proximité, en mixité avec l'habitat.

Le développement de l'activité touristique et des loisirs de proximité.

BIODIVERSITE ET DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

⊗ LES ENJEUX :

La protection des ressources et des milieux naturels et de leur dynamique fonctionnelle, en faveur de la biodiversité.

La prise en compte des risques naturels et technologiques, pour la protection des biens et des personnes, ainsi que la limitation des nuisances et de la pollution.



Notre territoire comprend des **milieux naturels diversifiés**, des réservoirs de biodiversité, des espaces forestiers et de nature ordinaire, qui sont **supports de la dynamique écologique**, ainsi que des corridors écologiques et des axes de déplacement de la faune.

LES TRANSPORTS ET LES DEPLACEMENTS

L'organisation de notre bassin de vie génère **une forte mobilité**, alors que la majorité des déplacements se font en **automobile**.

Le **réseau dédié aux modes de déplacement "doux"** (piétons et cycles) est **à développer** notamment en lien avec les sentiers de randonnées.



L'absence de desserte de notre commune par un **réseau de transport collectif** contraint les possibilités de modification des comportements de déplacements à l'échelle locale, intercommunale et du bassin de vie (et, notamment, au sujet des échanges transfrontaliers).

⊗ LES ENJEUX :

La limitation des déplacements automobiles de proximité ainsi que de leurs nuisances pour la vie locale, en renforçant la proximité et le développement des modes de déplacements "doux".

La poursuite de l'aménagement du réseau de voiries.

La poursuite du développement du réseau "modes doux".

Le renforcement de la capacité de stationnement.

D'une manière générale, l'intégration de la question de la mobilité dans tous les projets de développement sur le territoire communal.

LES EQUIPEMENTS, RESEAUX ET INFRASTRUCTURES



Le réseau d'eau potable est de bonne qualité et Vovray en Bornes dispose d'une sécurité d'approvisionnement.

Notre commune dispose d'une offre variée en équipements de proximité et des projets portent sur leur renforcement.

La vie associative participe au dynamisme de Vovray en Bornes.

LE PAYSAGE

L'alternance de coteaux forestiers et de plateaux agricoles et urbanisés offre aujourd'hui encore des paysages de qualité, qui constituent notre cadre de vie, contribuent à notre agrément, peuvent être le support du tourisme et des loisirs de proximité et impliquent que nous soyons attentifs à son évolution.

⊗ LES ENJEUX :

Des enjeux de préservation et de valorisation de la qualité de notre cadre vie, notamment :

- le projet de confortement du chef-lieu,
- la limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles,
- la protection et la valorisation de notre patrimoine bâti traditionnel et des éléments remarquables du paysage.

➔ La synthèse des enjeux

VOVRAY EN BORNES bénéficie d'une situation et d'une accessibilité privilégiées, aux portes des agglomérations d'Annecy et du Grand Genève, qui lui confèrent une forte attractivité, notamment pour l'habitat.

La commune a su tirer parti de ces atouts, en développant au cours des dernières années, un parc d'habitat plus diversifié, mais qui reste toutefois fortement marqué par des formes d'habitat individuels.



CE QUI A PERMIS :

Un dynamisme démographique et un équilibre générationnel de la population.

La **poursuite de la diversification du parc de logements** est un enjeu fort :

- au profit d'une urbanisation future plus économe en termes d'espaces et de coûts d'infrastructures,
- permettant de préparer les conditions d'un fonctionnement plus soutenable, notamment en termes de **renforcement de la proximité**.

➔ CES CONSTATS ONT CONDUIT LE CONSEIL MUNICIPAL A DEFINIR LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX SUIVANTS POUR LES PROCHAINES ANNEES.

1 La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager...

... des milieux et patrimoines agricoles et naturels à préserver et à valoriser,
... un cadre paysager, encore à dominante rurale, bien qu'en voie de périurbanisation, qui participe de la qualité du cadre de vie de notre commune.

2 Le renforcement et l'organisation de la vie de village...

... pour une organisation territoriale permettant la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables,

... pour relever les enjeux démographiques et de mobilité de demain.

3 Le confortement de l'activité économique...

... un potentiel de développement d'une économie présentielle : agriculture, tourisme, loisirs, artisanat, commerces, services.

➔ **Afin d'inscrire le devenir de notre territoire dans une perspective de développement durable, garant d'un nécessaire équilibre.**

Pour tous renseignements :

Mairie de Vovray en Bornes
330 route du Chef-lieu
74350 VOVRAY EN BORNES

Tél : 04 50 44 24 88
Site Internet : www.vovray-en-bornes.fr
@mail : mairie.vovray@wanadoo.fr

Le diagnostic et les enjeux vous seront présentés en détail lors de la réunion d'information et de débat du 21 septembre 2016. Soyez nombreux à y participer.